# De la famille et du lieu d'accueil, à l'école maternelle « Graines de Maternelle »



L'éducation des jeunes enfants se réalise la plupart du temps dans le cadre de modes de garde individuels : seuls 9 % des enfants de moins de trois ans sont gardés en crèche ou halte garderie. Cette éducation se poursuit à l'école maternelle où sont accueillis 35 % des enfants de deux ans et la quasi-totalité des enfants à trois ans. Les premiers pas à l'école maternelle se font dans environnement collectif et sont marqués par une rupture forte, dans la mesure où les enfants n'ont pas été préparés à une expérience de vie

en grand groupe. Afin de faciliter l'adaptation des enfants à l'école maternelle, des expériences ont été développées, notamment dans certains quartiers défavorisés, autour de " classes passerelles " dont la vocation est de créer les conditions d'une première socialisation, de favoriser une séparation progressive avec la famille et de soutenir les parents dans l'exercice de la fonction parentale. Source : *Education.gouv* 

L'équipe "Graines de Maternelle" propose de poursuivre l'expérimentation et d'élargir ce dispositif type « classe passerelle » à d'autres écoles maternelles de Lunéville.

## **Expérimentation**

Valoriser l'importance qu'une bonne intégration de l'enfant par ses parents est le pari d'une scolarité plus régulière, d'une intégration des parents pour des rapports sereins et constructifs avec l'école pour leur enfant....et donc gage de réussite A Lunéville une première approche de l'accueil des tout petits et de ses parents « Graines de Maternelle » a été enclenchée avec 4 écoles volontaires à la rentrée 2016. Cette expérimentation accompagnée par le pôle ressources CLEF\* avait pour but de vérifier quelle mobilisation des enseignants, un projet de ce type, nécessiterait. Quelle travail en réseau avec les professionnels petite enfance pouvait s'engager ? Quels liens pouvaient se construire pour que chacun dans son mode d'accueil puisse faire sens avec l'environnement éducatif de l'enfant ? Un enseignant a été détaché sur Lunéville par l'Inspection Académique sur ce projet. Il a pour mission de gérer le groupe classe permettant ainsi à chacune des 4 enseignantes de petite section d'être libérée une fois par semaine pour accueillir ces tout petits et leurs parents.

Un groupe de travail a été mis en place dés le 6 septembre pour construire pas à pas ce projet avec l'ensemble des professionnels petite enfance, éducatifs, scolaires et de santé de Lunéville. (Education nationale, PMI, pôle petite enfance CCAS, LAPE, AEMO, DRE...)

Parallèlement à ce groupe de travail, un comité de pilotage (suivi-analyse-évaluation) s'est mis en place avec l'Education Nationale, le DRE (CCAS et service affaires scolaires de la mairie de Lunéville), la CAF, le Conseil Départemental (ASE et PMI) et le pôle ressources CLEF.

Les premiers témoignages et résultats nous ont convaincu que ce projet était pertinent pour permettre aux enfants et aux parents de se sécuriser avec l'école et de s'engager en confiance dans ce parcours. Au delà de ce travail déjà important de ces enseignantes, il reste néanmoins compliqué pour un seul adulte éducation nationale de « gérer » seul les enfants de moins de 3 ans et les parents. Hors ces « lieux passerelles » sont uniques pour soutenir, aider à construire, révéler même la relation parents-enfants. A noter toute fois que des matinées thématiques sont proposées ponctuellement aux parents par les partenaires « Graines de maternelle » (animatrice LAPE, infirmière scolaire, puéricultrice...)

Nous souhaitons donc inscrire ce projet qualitativement et dans la durée en recrutant un demi poste d'éducatrice jeunes enfants (EJE) pour améliorer l'accueil des enfants et de leurs parents sur ces temps privilégiés (1 matinée par semaine) dans le cadre du projet Graines de maternelle en complément du poste d'enseignant mobilisé par l'Education Nationale.

Ce 1/2 poste d'EJE serait porté par le Dispositif de Réussite Educative (CCAS de Lunéville) et la personne recrutée serait positionnée comme référente de parcours pour les enfants et les parents.

# **Objectifs du projet Graines de Maternelle:**

- Accompagner la scolarisation des enfants de moins de 3 ans à travers un accueil spécifique des tout petits dans les écoles maternelles de Lunéville
- Laisser le temps aux enfants de se familiariser avec l'école et permettre aux parents de comprendre l'école en créant une relation de confiance à nourrir au fur et à mesure de la progression de l'enfant.
- Renforcer les temps d'échanges et de co apprentissage parents-enfants par la médiation d'une EJE Faciliter le travail sur la séparation mère/enfant Valoriser les compétences parentales
- Créer du lien entre parents, enseignants et professionnels de la petite enfance.

Mais aussi faciliter avec ce dispositif l'accompagnement des enfants de 3 ans et de ses parents, pour qui une première rentrée s'avère difficile.

Mais aussi à plus long terme : apporter un service faisant ainsi face aux difficultés du territoire et notamment la mise en place d'un lien plus direct avec les familles en situation de grandes précarité. (voir éléments cidessous). C'est pour cette raison que les différents partenaires s'investissent à toutes les étapes du projet et notamment dans la phase de repérage et d'orientation des familles.

# Planning prévisionnel:

- Groupe de travail du 13 mars 2017 : finalisation des objectifs et des modalités pratiques de Graines de Maternelle (avec des ajustements selon les projets d'école).
- avril (point sur les effectifs école) et jusqu'en juin 2016 : orientation des familles (mairie, travailleurs sociaux, PMI, écoles), entretiens individuels avec les familles sur les écoles (directrices écoles). Journée des maternelles axée sur « comment accompagner son enfant pour ses premier pas à l'école » dans chaque maternelle pour tous les parents. COPIL le 7 juin ou 9 juin : **Établir des indicateur d'évaluation**
- septembre 2017 à janvier 2018 : 1 matinée/semaine sur 4 écoles, l'enseignante et l'EJE accueilleront les tout petits et les parents (la classe étant prise en charge par l'enseignante mobilisée sur ce projet). Les tout petits seront progressivement, à leur rythme, intégrés au groupe classe. Des rencontres thématiques seront toujours proposées aux parents avec l'intervention des différents partenaires selon leur spécificité (infirmière, puéricultrice, EJE, éducateur, animateur)
- février 2018 à juin 2018 : 1 matinée/semaine sur les 4 autres écoles avec les mêmes modalités.

Le choix des écoles pour le premier et second semestre sera défini en lien avec les effectifs scolaires l'âge des enfants et les besoins des enfants et des familles :

- les tout petits participant au projet au  $1^{er}$  semestre sur les 4 premières écoles sont intégrés au groupe classe pour le second semestre.
- les tout petits participant au projet au 2nd semestre sur les 4 écoles suivantes sont intégrés au groupe classe à la rentrée suivante.

#### Missions de l'éducatrice jeunes enfants

#### Missions permanentes

- Auprès des enfants : L'EJE identifie et répond aux besoins des enfants en collaboration avec l'équipe. Dans le cadre du projet pédagogique, elle développe des pratiques d'accueil et d'accompagnement des enfants. Elle organise et anime des activités au sein de la matinée d'intervention en respectant les capacités et le développement psychomoteur de chaque enfant. Elle veille à la santé, à la sécurité, au bien être et à l'épanouissement de l'enfant.
- Auprès des parents : L'EJE est à l'écoute des parents. Elle reconnaît et facilite leur place au quotidien. Elle les soutient si nécessaire dans leur rôle éducatif, tout en respectant leurs places. L'EJE transmet aux familles les informations relatives à leur enfant à son développement et ses capacités d'apprentissages. Elle propose et suit les accompagnements complémentaires à Graines de Maternelle (rôle de référent de parcours DRE)
- Auprès de l'équipe : L'EJE est force de propositions pour des projets à court, moyen et long terme en lien avec l'équipe enseignante et le coordinateur du DRE qui assure la coordination pédagogique et la cohérence du projet éducatif sans intervenir dans le management général.

# Missions ponctuelles

- participer à l'aménagement de l'espace
- déterminer les besoins en matériel pédagogique, en lien avec l'équipe et en accord avec l'encadrement,
- organiser et animer des sorties,
- participer aux rencontres et temps de formation de la CLEF

# Cadrage -suivi et évaluation du projet

- Education nationale
- DRE (CCAS-Mairie)
- CAF, CD et Mairie
- Pôle ressources: CLEF

Les rencontres et formations proposées par la CLEF sont la garantie d'une co-construction du projet entre les différents intervenants : Partenaires éducatifs : PMI, pôle petite enfance CCAS, LAPE, AEMO.

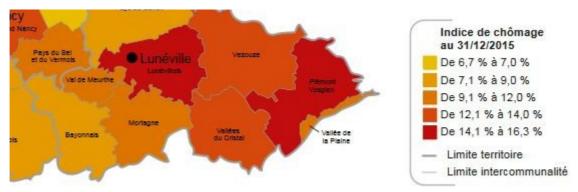
## Complémentarité avec les autres actions sur les quartiers politique de la ville

Nous serons particulièrement attentif à coordonner cette action avec celles déjà existantes à destination de la petite enfance et des maternelles qui touchent les enfants et les familles des quartiers prioritaires:

- actions prévention langage en maternelle avec la CLEF
- ABCD de l'éveil de l'ASAL et LAPE du Centre social Les Epis

# Le soutien à la parentalité, la cohésion éducative, l'innovation face aux problématiques territoriale : Éléments de diagnostics

- Part de la population couverte par au moins une allocation CAF au 31 /12 /15 : 31,2 % à Lunéville
- L'indice Indice de pauvreté précarité (IPP) 31,2 % pour Lunéville
- Le chômage touche jusqu'à un actif sur cinq dans le Piémont Vosgien et entre 15 % et 20 % des actifs dans le Pays de l'Orne, le Pays-Haut Val d'Alzette, le Grand Nancy, le Lunévillois et le Bassin de Landres.
- La montée en charge du RSA se poursuit en Meurthe-et-Moselle (62 pour 1 000) plus élevée que dans le Grand Est et en métropole (moyenne de 56 pour 1 000) Dans l'agglomération de Nancy (81 pour 1 000) et dans les territoires où vivent les populations les plus précaires : EPCI du Lunévillois (80 pour 1000), du Piémont Vosgien (78 pour 1 000) et du Pays de l'Orne (75 pour 1 000).
- Indicateur de chômage : Piémont Vosgien (16,1%), CC Lunévillois (CC) : 14,7 % suivi de Pays de l'Orne (CC) : 14,6



- Mesures d'aide sociale à l'enfance (ASE) Avec une moyenne de 21 bénéficiaires pour 1 000 jeunes âgés de moins de 21 ans (localisés sur leur lieu de résidence), la Meurthe-et-Moselle se situe au 41èmerang des départements métropolitains selon l'importance du nombre de mesures. La moyenne nationale est de 19 pour 1 000. Le nombre de bénéficiaires de mesures ASE est particulièrement élevé dans l'Est Lunévillois avec des taux moyens supérieurs à 30 bénéficiaires pour 1 000 jeunes (Piémont Vosgien (CC) : 41,1 Lunévillois CC : 37,7- Vezouze (CC) : 31,6
- 26 % des enfants du Lunévillois présentaient des troubles du langage nécessitant une prise en charge en 2006-18 % moyenne nationale